ARC-3000 : Travaux pratiques : compte-rendu et essai critique

NRC 92524

Automne 2015

Mode d'enseignement : À distance

Crédit(s) : 1

Préalables : ARC , Crédits exigés : 60

Ce cours vise à développer l'habileté à structurer et à étayer une argumentation en architecture. Il comprend deux volets principaux : l'analyse de textes fondateurs en architecture et la rédaction de textes, à partir d'une question d'architecture pertinente, selon une prise de position ou un point de vue particulier.

Ce cours est offert à distance. Pour plus d'informations, consultez la page du cours à l'adresse www.distance.ulaval.ca.

Plage horaire :

Sur Internet
- 00h00 à 00h00 Du 31 août 2015 au 11 déc. 2015

Il se peut que l'horaire du cours ait été modifié depuis la dernière synchronisation avec Capsule. Vérifier l'horaire dans Capsule

Site de cours :
https://www.portaildescours.ulaval.ca/ena/site/accueil?idSite=65127

Coordonnées et disponibilités

Sébastien Bourbonnais
Enseignant

sebastien.bourbonnais@arc.ulaval.ca

☎ 656-2131 poste 5522

Disponibilités :

Toute question concernant la matière du cours doit passer par le forum.

Sébastien Bourbonnais
Enseignant

sebastien.bourbonnais@arc.ulaval.ca

Soutien technique :

Équipe de soutien - Systèmes technopédagogiques (BSE)

http://www.ena.ulaval.ca/aide.html
418-656-2131 poste 14331
Sans frais: 1-877 7ULAVAL, poste 14331

Automne et hiver	
Lundi au jeudi	8 h à 19 h
Vendredi	8 h à 17 h 30
Samedi	9 h à 12 h
Dimanche	12 h à 15 h

Été	
Lundi au jeudi	8 h à 16 h 30
Vendredi	8 h à 16 h

Sommaire

Description du cours **4**
Introduction 4
But 4
Objectifs généraux 4
Approche pédagogique 4
Modalités d'encadrement 5
Sources 5

Feuille de route **5**

Évaluations et résultats **6**
Liste des évaluations 6
Informations détaillées sur les évaluations sommatives 6
Exercice I Analyse de texte et compte-rendu 6
Exercice II Essai sur une question d'architecture 6
Informations détaillées sur les évaluations formatives 7
Remise facultative du plan pour l'Exercice II 7
Barème de conversion 7
Politique de plagiat 7
Gestion des délais 8
Qualité du français 8
Évaluation de l'enseignement 8

Matériel didactique **8**
Matériel obligatoire 8
Portail thématique de la Bibliothèque 8

Médiagraphie et annexes **9**
Médiagraphie 9

Description du cours

Introduction

Le cours vise à développer l'habileté à structurer et à étayer une argumentation en architecture. Il comprend deux volets principaux : l'analyse de textes fondateurs en architecture et la rédaction de textes, à partir d'une question d'architecture pertinente, selon une prise de position ou un point de vue particulier.

Le cours s'adresse aux étudiants qui ont complété la deuxième année d'architecture, en vue d'une préparation aux études de maîtrise.

Vous trouverez sur ce site l'information de base requise pour le mener à terme. Le Plan de cours présente le cadre général dans lequel s'inscrivent les deux grandes activités d'apprentissage proposées. L'explication de chacune de ces deux activités, ainsi que le matériel didactique qui y est associé, se retrouvent dans le site sous «Feuille de route». Il est suggéré de faire rapidement, dès le début de la session, un premier repérage de tout ce qu'il contient.

Bonne lecture et bon cours!

But

Le but de ce cours est de consolider la construction de questions et de points de vue fondés en architecture, ainsi que l'expression écrite, claire et professionnelle, d'idées en architecture.

Objectifs généraux

Plus spécifiquement, au terme de ce cours, vous devrez acquérir :

- une sensibilisation au rôle des mots et de l'écrit dans le développement de la culture architecturale et dans le travail professionnel;
- la capacité à analyser un texte et à en faire un compte-rendu critique;
- la capacité à poser une question pertinente d'architecture, selon une prise de position ou un point de vue particulier, à la documenter et à développer une argumentation.

Approche pédagogique

Ce cours est conçu selon une approche pédagogique propre à la formation à distance. Le matériel didactique et la formule utilisée vous permettent d'adopter une démarche d'apprentissage autonome. Vous pouvez ainsi gérer votre temps d'étude et prendre en charge votre formation. Bref, vous devez faire preuve d'autonomie pour réaliser l'exercice demandé sans leçons magistrales. Toutefois, au moins une personne demeurera disponible pour vous soutenir pendant toute la session. Le rôle de l'enseignant est de vous faciliter les conditions d'apprentissage et de vous aider dans votre démarche, de façon à ce que vous atteigniez les objectifs du cours.

Ce cours vous invite à faire des lectures, de la rédaction et un peu de recherche bibliographique. Vous trouverez dans la section *Feuille de route* les consignes et le matériel pour chacun des deux exercices.

Comme il s'agit d'un cours de 1 crédit, cela signifie que vous devriez y consacrer environ 45 heures utiles. Toutefois, les étudiants pour qui la formulation des idées et le français écrit posent des difficultés ont l'occasion ici de se remettre à jour en consacrant des heures supplémentaires à la correction attentive et à la réécriture.

De façon générale, les consignes proposées dans la section *Feuille de route* sont adaptables selon vos disponibilités pendant les semaines du trimestre. En effet, le mode de formation à distance vous permet d'apprendre à votre rythme; toutefois, en adoptant un rythme d'apprentissage régulier dès le début de la session, vous pourrez bénéficier d'une rétroaction de l'enseignant durant tout votre cheminement. Vous demeurez, bien sûr, la seule personne gestionnaire de votre temps, mais devez toutefois vous engager à remettre les travaux notés tel que convenu.

Pour vous aider à améliorer vos stratégies d'apprentissage, pour vous guider vers l'essentiel du contenu et pour vous aider dans la gestion de votre temps d'étude, vous pouvez consulter le Centre d'aide aux étudiants pour obtenir des conseils sur la réussite universitaire (www.aide.ulaval.ca).

Modalités d'encadrement

Le rôle du professeur réside avant tout dans la correction commentée des travaux de façon à ce que chaque étudiant puisse identifier ses forces et faiblesses et, au besoin, les moyens pour développer davantage ses capacités en matière d'argumentation et d'écriture. Une *rétroaction écrite* est prévue après la correction de chaque évaluation notée. En effet, à la suite de votre envoi par l'outil de soumission des travaux, vous recevrez votre rétroaction, vos résultats et des commentaires écrits par le même moyen de communication. L'adresse courriel pour rejoindre l'enseignant est présentée dans la section *Informations générales*. Des consignes précises pour l'envoi des évaluations notées sont fournies dans la section *Évaluations et résultats*.

Le professeur est disponible pour répondre à vos questions pendant toute la session. Toute question d'intérêt général au sujet du cours et sur la façon d'en rencontrer les exigences doit passer par le *forum de discussion* sur le site, de telle sorte que tous les étudiants reçoivent la même information. L'espace de discussion que fournit le forum vous permet également d'échanger des informations et de discuter de divers points avec les autres étudiants.

Le forum comprend cinq sections:

- «**Questions générales**» où vous pourrez poser des questions et faire des commentaires généraux sur le cours.
- «**Questions et ressources pour le compte-rendu**» où vous pourrez poser des questions et échanger des informations en lien avec le premier exercice.
- «**Questions et ressources pour l'essai**» où vous pourrez poser des questions et échanger des informations en lien avec le deuxième exercice.
- «**Trouvailles documentaires**» où vous pourrez partager avec les autres étudiants vos trouvailles bibliographiques et médiagraphiques, ou encore les interpeller dans le cours de vos recherches.
- «**Échanges de points de vue** » où vous pourrez amorcer et développer avec vos collègues une discussion sur une question d'architecture qui vous tient à coeur.

Le professeur répondra aux questions posées via le «Forum» au moins une fois par semaine.

Le courrier électronique doit être utilisé uniquement pour des demandes d'ordre personnel. Il est important d'être conscient que la réponse aux questions posées par courrier électronique ne sera pas instantanée. Dans ce cours, l'enseignant vous répondra habituellement dans les trois jours ouvrables. Afin d'éviter des délais supplémentaires, il est recommandé d'être explicite dans vos questions et commentaires et de mentionner le numéro du cours dans l'objet de votre message.

Sources

Pour le développement du cours, les descriptions, documents pédagogiques et médiagraphies :

Denise Piché, professeure agrégée, École d'architecture de l'Université Laval

Modifications 2014-2015 :

Richard Cloutier, architecte, chargé de cours

Olivier Vallerand, PhD, architecte, chargé de cours

Feuille de route

Le tableau ci-dessous présente les semaines d'activités prévues dans le cadre du cours.

Titre	Date
Exercice I : L'analyse de texte et le compte-rendu	2 nov. 2015
Exercice II : Essai sur une question d'architecture	

Conseils de rédaction	

Note : Veuillez vous référer à la section *Feuille de route* de votre site de cours pour de plus amples détails.

Évaluations et résultats

Liste des évaluations

Sommatives

Titre	Date	Mode de travail	Pondération
Exercice I Analyse de texte et compte-rendu	Dû le 2 nov. 2015 à 18h00	Individuel	40 %
Exercice II Essai sur une question d'architecture	Dû le 11 déc. 2015 à 18h00	Individuel	60 %

Formatives

Titre	Date	Mode de travail
Remise facultative du plan pour l'Exercice II	Dû le 21 nov. 2015 à 18h00	Individuel

Informations détaillées sur les évaluations sommatives

Exercice I Analyse de texte et compte-rendu

Date de remise : 2 nov. 2015 à 18h00
Mode de travail : Individuel
Pondération : 40 %

Critères de correction :

Critère	Notation
Présentation juste de la thèse et du propos	12
Mise en contexte de l'auteur, du texte et de la thèse	10
Évaluation critique du texte	13
Qualité générale du compte-rendu (justesse du ton, en-tête, sources, etc.)	5

Remise de l'évaluation :
- Boîte de dépot

Directives de l'évaluation :

Les consignes pour l'exercice se retrouvent dans la section *Feuille de route*. Les textes doivent être obligatoirement remis en format Word pour correction électronique. Au besoin, déposez une version Word et une version PDF.

Fichiers à consulter :

ARC_3000_Exercice 1 .pdf
120,38 Ko, déposé le 9 sept. 2015

Exercice II Essai sur une question d'architecture

Date de remise : 11 déc. 2015 à 18h00
Mode de travail : Individuel
Pondération : 60 %

Critères de correction :

Critère	Notation

Pertinence et clarté de la question	10
Documentation suffisante et de qualité	10
Précision et justesse de la thèse	10
Structure, richesse et précision de l'argumentation	20
Qualité générale de l'essai (justesse du ton, références, etc.)	10

Remise de l'évaluation : • Boîte de dépot

Directives de l'évaluation :

Les consignes pour l'exercice se retrouvent dans la section *Feuille de route*. Les textes doivent être obligatoirement remis en format Word pour correction électronique. Au besoin, déposez une version Word et une version PDF.

Informations détaillées sur les évaluations formatives

Remise facultative du plan pour l'Exercice II

Date de remise : 21 nov. 2015 à 18h00
Mode de travail : Individuel
Remise de l'évaluation : • Boîte de dépot

Directives de l'évaluation :

Les étudiants qui transmettront un plan détaillé de l'essai sur une question d'architecture pour la date prévue recevront des commentaires individuels. La remise doit comprendre :

- un réseau de concepts illustrant l'argumentation à développer dans l'essai;
- le plan détaillé de rédaction et les références bibliographiques.

Barème de conversion

Cote	% minimum	% maximum
A+	91,67	100
A	88,34	91,66
A-	85	88,33
B+	81,67	84,99
B	78,34	81,66
B-	75	78,33

Cote	% minimum	% maximum
C+	71,67	74,99
C	68,34	71,66
C-	65	68,33
D+	61,67	64,99
D	60	61,66
E	0	59,99

Politique de plagiat

Le Règlement disciplinaire à l'intention des étudiants de l'Université Laval encadre les activités sanctionnées sur le plan du plagiat, de la tricherie et de la fraude académique. Tout étudiant qui commet une infraction à ce règlement dans le cadre du présent cours est passible de sanctions. Ces mesures ont été mises en place afin de protéger l'intégrité académique au sein de l'institution «dans le but de préserver la crédibilité des attestations ou des diplômes délivrés et afin de s'assurer que les relevés de notes et les diplômes témoignent de la compétence et de la formation réelle des étudiants».

Tout étudiant est tenu de respecter les règles relatives au respect du droit d'auteur. Parmi les infractions académiques, l'article 28 répertorie différentes infractions reliées au plagiat:

- copier un document;
- utiliser l'œuvre d'autrui, en tout ou en partie, sans en mentionner la source;
- soumettre le même travail dans deux cours différents à l'insu des enseignants;
- etc.

Ce règlement s'applique à toutes les activités exigées de l'étudiant dans le cadre de son cours et de son programme d'études. Les conséquences peuvent mener à une réprimande, une mise en probation, une suspension d'inscription à l'Université, le congédiement, une expulsion ou au rappel du diplôme de l'individu.

Gestion des délais

Tout travail remis en retard sera verra attribuer une pénalité de 5% par jour de retard.

Cependant, il est entendu que certaines circonstances exceptionnelles peuvent empêcher l'étudiant de remettre une évaluation dans les délais prescrits. Dans ce cas, il est de la responsabilité de l'étudiant d'en avertir l'enseignant le plus tôt possible afin d'arriver à une entente pour une extension ou d'envisager des alternatives. Un billet du médecin pourra être exigé. En dehors des problèmes de santé, de la mortalité chez des proches ou d'exigences civiles non planifiées, toutes autres circonstances devra faire l'objet d'une demande au moins une semaine avant la date d'échéance, demande qui pourra être refusée.

Si la demande est acceptée, l'étudiant ou l'étudiante ne se verra accorder aucune note jusqu'à l'expiration du délai prescrit.

Qualité du français

En conformité avec la *Politique sur l'usage du français à l'Université Laval*, *des Dispositions relatives à l'application de la politique sur l'usage du français à l'Université Laval*, **le français utilisé dans vos travaux doit être impeccable**. La qualité du français étant un critère d'évaluation fondamental des deux exercices, les fautes, phrases mal construites ou les propos confus entraînent une dévaluation qui peut aller jusqu'à 100% de la note. L'enseignant peut refuser de corriger un travail montrant une très mauvaise qualité du français et le retourner à l'étudiant pour qu'il le recommence. Le cas échéant, les pénalités associées au retard de la remise du travail seront assumées par l'étudiante ou l'étudiant selon les critères présentés dans le plan de cours.

Évaluation de l'enseignement

En conformité avec la *Politique de valorisation de l'enseignement et Dispositions relatives à l'évaluation de l'enseignement à l'Université Laval*, il est possible que le cours que vous suivez soit évalué. Si tel est le cas, vous recevrez une invitation à remplir un questionnaire d'appréciation en ligne ou transmis par la poste selon le cas. Votre opinion est très importante, car elle permettra d'améliorer la qualité de ce cours. Nous comptons donc grandement sur votre collaboration.

Matériel didactique

Matériel obligatoire

Aucun matériel obligatoire. Des ressources complémentaires sont disponibles à la réserve de la salle de lecture.

Portail thématique de la Bibliothèque

Le portail d'architecture sur le site de la Bibliothèque de l'Université Laval vous aidera à documenter le sujet sur lequel vous choisirez de faire votre essai et, au besoin, à trouver un texte pour le compte-rendu critique. Ce portail offre l'accès à des informations et des outils en recherche documentaire pertinents à notre discipline :

- Livres, articles, documents multimédias, etc.
- Bases de données de la discipline
- Nouveautés
- Suggestions de votre conseiller à la documentation
- Trucs et astuces
- Etc.

Pour explorer les ressources, cliquez sur le lien suivant :

http://www.bibl.ulaval.ca/web/architecture

Le conseiller Joé Bouchard pourra répondre à vos questions, mais, avant de le consulter, voyez les ressources qu'il met à votre disposition, notamment la liste des nouvelles acquisitions, les fils RSS de périodiques en architecture, les trucs et astuces de recherche. Vous pouvez aussi consulter les formations préparées par le conseiller : http://www.bibl.ulaval.ca/web/architecture/formations. Joé Bouchard est aussi le conseiller du programme en aménagement du territoire http://bibl.ulaval.ca/web/amenagement et des programmes en géographie http://bibl.ulaval.ca/web/geographie, deux disciplines qui peuvent vous intéresser. N'hésitez pas à consulter d'autres portails disciplinaires à l'adresse suivante: http://bibl.ulaval.ca/explorer_discipline.

Médiagraphie et annexes

Médiagraphie

Les ouvrages et ressources donnés ici en référence s'adressent surtout aux étudiants qui veulent approfondir leurs connaissances sur l'écrit en architecture. Vous trouverez les références directement utiles pour les deux exercices dans la description de chacun.

Les mots en architecture

Charbard, P., Kourniati, M. (dir.)(2013) *Raisons d'écrire*. Paris: Éditions de la Villette

Forty, Adrian (2000) *Words and buildings: a vocabulary of modern architecture*. London: Thames & Hudson.

Lange, Alexandra (2012) *Writing about architecture: mastering the language of buildings and cities.* New York: Princeton Architectural Press.

Markus, T.A., Cameron, D. (2001) *The words between the spaces : buildings and language*. London : Routledge.

Rattenbury, K. (2001) *This is not architecture : media constructions*. New York: Routledge.

Spector, T., Damron, R. (2012) *How architects write*. London : Taylor & Francis

L'argumentation

Fisher, A. (2004) *The logic of real arguments*, 2e ed. Cambridge : Cambridge University Press.

Fisher, A. (2001) *Critical thinking. An introduction*. Cambridge : Cambridge University Press

Toulmin, S. (1958) *Les usages de l'argumentation,* trad. de l'anglais par P. De Brabanter. Paris : Presses univrsitaires de France, 1993

Aide à la rédaction

Dubois, J. M. M. (2005) *La rédaction scientifique : mémoires et thèses : formes régulières et par articles*. Issy-les-Moulineaux : Estem

Fayet M, Commergnes J-D (2003) *Synthèse : mode d'emploi*. Paris Dunod

Giraudy, Marie-Agnès (2002) *De la prise de notes au compte-rendu efficace*. Paris : Chiron, 2002.

Koulakoumouna, Etienne (2005) *Réussir la rédaction et la soutenance d'un mémoire de recherche : guide pratique*. Paris: L'Harmattan

Rabatel, Alain (2005) *Argumenter en racontant : (re)lire et (ré)écrire les textes littéraires*. Bruxelles : De Boeck Université

Schnedecker, Catherine (2002) *Comprendre, rédiger des textes théoriques*. Bruxelles : De Boeck Université

Ressources universitaires sur la rédaction (*De nombreuses universités nord-américaines ont des centres virtuels de soutien à la recherche et à la rédaction. Les trois centres indiqués ici sont particulièrement riches en ressources****)***

Purdue University, Online Writing Lab, http://owl.english.purdue.edu/owl/ (l'onglet Research and citation est particulièrement utile pour les références bibliographiques : le style APA est très courant)

University of North Carolina at Chapel Hill, The Writing Center, http://writingcenter.unc.edu/handouts/ (excellents guides sur des thèmes bien indexés)

University of Toronto, Writing at University of Toronto, http://www.writing.utoronto.ca/advice (site qui offre beaucoup de ressources, notamment sous l'onglet Specific types of writing)

Voir également:

InfoSphère Laval, in Université Laval, Site de la Bibliothèque de l'Université Laval [En ligne] http://www.bibl.ulaval.ca/infosphere/ [Page consultée le 17 décembre 2013]

Sites bibliographiques utiles pour la recherche en architecture

Avery Index to Architectural Periodicals, via les bases de données du site de la Bibliothèque

Centre canadien d'architecture, www.cca.qc.ca (voir en particulier la librairie)

Guides to Architectural Research, in University of California Berkeley, Environmental Design Library [En ligne] http://www.lib.berkeley.edu/ENVI/research_guides.html [(N.B. Il y a des bibliographies sur l'architecture, le design urbain, l'architecture du paysage, etc.)

RUDI [ressource électronique] : Resource for Urban Design Information, via Ariane

Le site de la Bibliothèque

La Bibliothèque de l'Université Laval offre, entre autres, un accès aux bases de données bibliographiques, dont *Avery Index*, et à des livres et revues électroniques téléchargeables. Les étudiants qui se trouvent mal servis en documentation là où ils étudient peuvent faire appel à la Bibliothèque par voie électronique en utilisant RPV-VPN. Voir à cet égard http://bibl.ulaval.ca/services/acces-aux-ressources-electroniques.

Vous êtes invité/e, lors de vos recherches, à consulter le portail d'architecture, sur le site de la Bibliothèque : http://www.bibl.ulaval.ca/web/architecture. N'hésitez pas à consulter le portail de géographie et celui d'aménagement du territoire si vous êtes intéressé/e par l'échelle urbaine.